

Liaison [RN 164] Saint-Méen-le-Grand RN 12



Bientôt la mise en service !

La mise à 2x2 voies de la RN164 entre Saint-Méen-le-Grand et la RN 12 (phase 2) avance à grand pas. Grâce aux importants moyens humains et techniques mis en œuvre, ce travail porte aujourd'hui ses fruits. Près de 100 personnes sont ainsi intervenues à un moment ou un autre dans les différentes phases de ce chantier qui arrive bientôt à son terme. La mise en service, qui interviendra en deux étapes, est ainsi prévue : en septembre, pour le sens Saint-Méen-le-Grand/RN 12 et en décembre pour le sens RN12 / Saint-Méen-le-Grand.



Paul MOITEAUX,

Responsable d'opérations à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

> Pouvez-vous tout d'abord nous faire un point sur les travaux en cours et sur ceux à réaliser avant la mise en service ?

Après les travaux de terrassement et d'assainissement engagés au printemps 2016, les travaux sur les chaussées ont débuté mi-mai et se terminent fin juin. Viendra ensuite la réalisation des équipements de signalisation et de sécurité. Dans un premier temps, en septembre, seul sera mis en service le sens Saint-Méen-le-Grand/RN 12.

L'achèvement des travaux de la bretelle nord (dans le sens Rennes vers la RN 164) nécessite en effet de dévier la circulation à compter du 28 août pour deux mois et demi, le temps de réaménager le pont au-dessus de la RN 12 (voir explication au dos). Le sens RN12 /Saint-Méen-le-Grand pourra alors être mis en service en décembre

> Quelle est la place des équipements de signalisation et de sécurité ?

Elle est importante dans la réalisation d'une voirie nouvelle car tous ces équipements sont destinés à assurer la sécurité et le confort des usagers. Les panneaux de signalisation directionnelle et de police, le marquage au sol et les glissières de sécurité seront mis en place en juillet et août et donneront à la route son aspect final.

> Quels travaux resteront à réaliser ?

Les aménagements paysagers et les aménagements écologiques (abords du passage grande faune, réaménagements bocagers,...) seront réalisés de l'automne au printemps 2018. Le raccordement définitif du chemin rural 100 à la RN 164 et la déconstruction de l'ancienne RN 164 dans la vallée du Garun suivront en 2018.

LES CHIFFRES-CLEFS de la section lieu-dit Les Lauriers / RN 12

5,4 km de route à 2x2 voies

9 ouvrages d'art

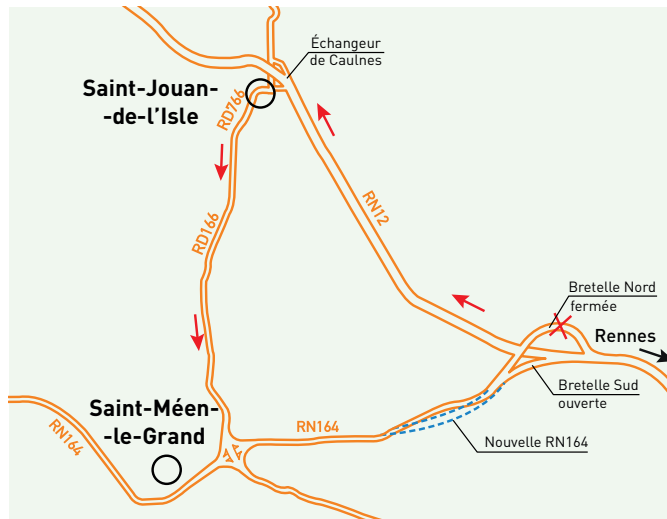
Le coût des travaux s'élève à 34,8 M€

L'État et la Région Bretagne en financent chacun 50%

> LA FERMETURE DE LA BRETELLE NORD (dans le sens Rennes vers la RN 164 du 28 août à mi-novembre)

La remise aux normes du pont au-dessus de la RN 12 et la reprise de la chaussée existante jusqu'au Garun, nécessitent de fermer la bretelle nord (dans le sens Rennes vers la RN 164). Les automobilistes venant de Rennes devront continuer sur la RN 12 jusqu'à l'échangeur à Caulnes, emprunteront la RD 766, traverseront Saint-Jouan-de-l'Isle, puis rejoindront l'échangeur de Saint-Méen-le-Grand sur la RN164 par la RD 166. Dans l'autre sens, les usagers se dirigeant vers Rennes ne seront pas déviés.


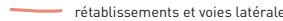


Par ailleurs, la circulation sur la RN12 au niveau de l'ouvrage sera basculée sur 2 voies pour permettre en toute sécurité les travaux au-dessus de la RN12. La DREAL recommande aux usagers la plus grande prudence au niveau des travaux.



Plan de la déviation Rennes/Saint-Méen-le-Grand à partir du 28 août 2017 →

> LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

LÉGENDE :

-  tracé de la nouvelle RN 164
-  rétablissements et voies latérales
-  ligne SNCF
-  ruisseaux



- 1 Bretelle sud
- 2 Bretelle nord
- 3 Réaménagement du pont au-dessus de la RN12
- 4 Raccordement entre le pont au-dessus de la RN12 et le Garun
- 5 Raccordement définitif du CR 100 à l'ancienne RN164 en 2018 (après la mise en service)
- 6 Déconstruction de l'ancienne RN164 dans la vallée du Garun en 2018 (après la mise en service)



VOUS INFORMER SUR LE PROJET

Pour suivre l'avancée des travaux sur le chantier de St-Méen et dans le reste de la Bretagne, ou nous contacter, rendez-vous sur le site de la DREAL Bretagne :

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

(onglet infrastructures, sécurité, transports).

Le site de la DIRO (Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest) :

www.enroute.ouest.developpement-durable.gouv.fr

vous informera des conditions de circulation sur la RN 164.

Cette lettre d'information a été réalisée avec le concours des services de la DREAL et du SIR de Rennes de la DIR Ouest.

Rédaction, conception et réalisation : MD Conseil
Photographies : DREAL Bretagne